

RAPPORT N° 97/5-56
au Conseil Municipal

OBJET

REMPLACEMENT D'ADJOINTS SPECIAUX DEMISSIONNAIRES

En date du 29 juillet 1997, j'ai donné acte de leur démission de fonctions respectivement :

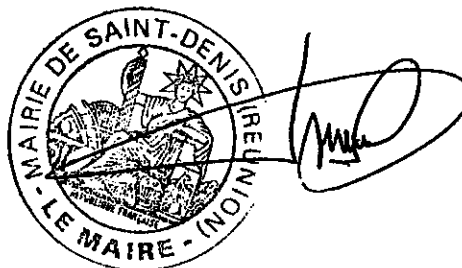
- à Madame Edith NALEM,
en qualité d'Adjointe Spéciale de La Montagne 8ème km ;
- à Monsieur Emmanuel HOARAU,
en qualité d'Adjoint Spécial de Bois-de-Nèfles.

Je vous invite à procéder aux opérations d'élection qui s'imposent pour pourvoir à la vacance de ces postes.

Je vous précise par ailleurs que les élus démissionnaires de ces fonctions conservent leur mandat de Conseillers Municipaux. En outre, Monsieur Emmanuel HOARAU continue à assurer les fonctions d'Adjoint Spécial de Moufia.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

- 6 AOUT 1997

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

DELIBERATION N° 97/5-56
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 1er août 1997

OBJET**REPLACEMENT D'ADJOINTS SPECIAUX DEMISSIONNAIRES****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 97/5-56 présenté par le Maire ;

Considérant la démission de Madame Edith NALEM, Conseillère Municipale, de ses fonctions d'Adjointe Spéciale de La Montagne 8ème km ;

Considérant la démission de Monsieur Emmanuel HOARAU, Conseiller Municipal, Adjoint Spécial de Bois-de-Nèfles et de Moufia, de ses fonctions d'Adjoint Spécial de Bois-de-Nèfles ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
au scrutin secret sur liste groupée, désigne

- 1/ Edith NALEM, *ADJOINTE SPECIALE DE BOIS-DE-NEFLES*
(en remplacement de Monsieur Emmanuel HOARAU, démissionnaire de ces fonctions) ;
- 2/ Erick EGOLFF, *ADJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 8EME KM*
(en remplacement de Madame Edith NALEM, démissionnaire de ces fonctions).

- Résultats du vote :

Bulletins collectés 45

Bulletins blancs ou nuls/ 1 5

Suffrages obtenus/ 1

Secteur/BOIS-DE-NEFLES

Edith NALEM

40

Bulletins blancs ou nuls/ 2 4

Suffrages obtenus/ 2

Secteur/MONTAGNE 8EME KM

Erick EGOLFF

41

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 06 AOUT 1997

LE MAIRE
Michel TAMAYA

